

22

n° département

TREMARGAT

commune

au bourg

adresse ou lieu-dit

ROSTRENE

arrondissement

canton

DEMEURE

dénomination et titre de l'œuvre

35.01

matricule

Presbytère (ancien)

1A0000/187

Repérage

Carte I.G.N.

échelle : 1/50.000

feuille : Carhaix

Lambert :

X

184 90

Y

85 50

Cadastre

année :

section :

parcelle :

année : 1948

section : A 3

parcelle : 882

Propriétaire : COMMUNEDestination actuelle :Protection M.H. :Etat de conservation :Dossier établi le : 1966

par DUCOURET DEPIERRE BRUN

revu le : 1976

par DUCOURET

Table des Illustrations photographiques

Fig. 1 - vue générale Nord-Est

66.22.599 Z

- 2 - façade antérieure

66.22.598 Z

- 3 - façade postérieure

66.22.600 Z

- 4 - escalier

69.22.1288 V

I. HISTORIQUE

- 1833, date portée en façade antérieure.
- 6 juin 1843. Depuis que la section de Trémargat a été séparée (...) de la paroisse de Plounévez (...) le Conseil de fabrique est parvenu à bâtir un presbytère avec ses dépendances. A.D. 22 Délib. du Cons. de Fabrique.
- 1939. Façade antérieure reconstruite en remployant les anciennes pierres (renseignement oral).

II. DESCRIPTION

1- SITUATION ET COMPOSITION D'ENSEMBLE

En village; dans une cour fermée avec portail au Sud dans l'axe de la façade antérieure du bâtiment.

2- MATERIAUX ET LEUR MISE EN OEUVRE

Granite; grand appareil régulier en façade antérieure; moellons irréguliers sur les autres.

3- PARTI GENERAL - PLAN - COUPES - ELEVATIONS INTERIEURES

Bâtiment de plan rectangulaire massé avec tour d'escalier sur la façade postérieure; un appentis adossé à cette façade englobe totalement la partie inférieure de la tour; rez-de-chaussée, étage et comble.

4- ELEVATIONS EXTERIEURES

Façade antérieure Sud : élévation régulière à trois travées sur deux niveaux avec porte axiale; le linteau de la fenêtre centrale du deuxième niveau porte la date 1833; les baies du deuxième niveau sont feuillurées; corniche en cavet sous le toit.

Elévation postérieure : un appentis la cache totalement; la tour d'escalier apparaît en hors-oeuvre au-dessus de celui-ci.

Elévations latérales : murs-pignons aveugles.

5- COMBLES ET COUVERTURES

Toit à deux versants en ardoise; pignons découverts portant souche de cheminée; la tour d'escalier a un toit à deux versants et croupe pénétrant perpendiculairement le versant Nord du toit principal. Charpente moderne.

6- DISTRIBUTION INTERIEURE

Divisions intérieures par cloisons; au rez-de-chaussée un couloir central dessert la cage d'escalier et deux pièces latérales; dans la pièce Ouest : cheminée en pierre, engagée, piédroits non apparents, consoles, linteau monolithe à crossettes; A l'étage, division par une cloison moderne; deux cheminées modernes en pignon. Le comble n'est pas divisé.

L'escalier : en bois, en vis avec jour central, dans une cage de plan carré, marches d'assemblage; l'escalier dessert l'étage et le comble.

III. NOTE DE SYNTHESE

Bâtiment homogène daté 1833 par une inscription. Les appentis sont des adjonctions.

IV. DOCUMENTATION

A.D. 22 10.V.377. Délib. du Conseil de fabrique 6 Juin 1843.

TREMARGAT 22.

ANCIEN PRESBYTERE

Vue de situation prise du Nord-Est

Cliché BRULON

66.22.599 Z



TREMARGAT 22

ANCIEN PRESBYTERE

Elévation Sud

Cliché BRULON

66.22.598 Z



TREMARGAT 22

· ANCIEN PRESBYTERE

Elévation Nord

Cliché DUCOURET

66.22.600 Z



TREMARGAT 22

ANCIEN PRESBYTERE

Rez-de-chaussée - départ de l'escalier

Cliché DAGORN

69.22.1288 V

